

THIERRY P.

Chef de division expertise et action économique
Direction Régionale des Finances Publiques du Nord-Pas-de-Calais (Lille)



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'exerce les fonctions de responsable de la division expertise et action économique au sein de la Direction Régionale des Finances Publiques du Nord-Pas-de-Calais depuis avril 2011. Ces fonctions, exercées avec le grade d'Administrateur des Finances Publiques adjoint (AFIPA) recourent le pilotage d'une équipe de 12 personnes en charge des activités suivantes :

- Autorité de certification des fonds européens FEDER et FSE pour la région Nord - Pas-de-Calais,
- Secrétariat permanent de la CCSF et du CODEFI qui sont des instances chargées de venir en aide aux entreprises en difficultés via l'étalement de créances fiscales et sociales (CCSF) ou la réception et l'orientation vers des partenaires extérieurs après analyse de leurs problèmes (CODEFI),
- Assistance à la tutelle du Préfet sur les chambres consulaires pour les aspects financiers de leur fonctionnement (budgets, prise de participation ou création de sociétés,...).

- Mission d' Expertise économique et Financière (MEEF) : son rôle est d'apporter un éclairage à un commanditaire public (principalement le corps préfectoral, les agences régionales de santé, le Recteur d'académie, les présidents d'universités,...) sur l'utilisation des fonds publics (Etat, collectivités locales, Europe) dédiés à un investissement ou au fonctionnement d'une structure bénéficiaire, ex-post ou ex-ante.

Ces activités sont variées, un peu atypiques au regard du cœur des missions de la DGFIP (assiette et collecte de l'impôt, tenue des comptes de l'Etat et des collectivités locales, paiement des dépenses publiques principalement) mais concourent à la bonne utilisation des fonds publics d'une part, et au soutien à l'économie dans le contexte actuel de crise économique. Ces missions permettent également d'avoir une ouverture sur l'extérieur assez large, que ce soit vis-à-vis du tissu économique que des autres services publics.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence de Sciences Economiques en 1995, j'ai poursuivi mes études à l'UPPA avec tout d'abord une maîtrise de Sciences Economiques puis un DEA en Economie Internationale obtenu en 1997.

J'ai ensuite fait mon service national et tenté l'agrégation en 1998. Suite à un échec à ce concours, je n'ai pas poursuivi dans cette voie et j'ai alors choisi de chercher du travail tout en préparant des concours administratifs. Au final, j'ai été reçu à deux concours de catégorie A : l'un au ministère de la Défense qui recherchait des analystes en relations internationales, et l'autre d'inspecteur du Trésor Public. Après avoir longuement hésité, j'ai finalement opté pour la seconde option et suivi une année de scolarité à l'Ecole Nationale du Trésor (devenue Ecole Nationale des Finances Publiques suite à la fusion Impôts - Trésor Public) en 2000-2001. J'ai alors été affecté à la direction régionale de Haute Normandie et de Seine Maritime en tant que responsable du Budget et de la logistique, chargé d'assurer le bon fonctionnement matériel et budgétaire des 73 trésoreries et recettes des finances du département et d'encadrer une équipe de 13 personnes dédiée à cela. En 2006, j'ai été reçu à l'examen professionnel d'Inspecteur Principal et muté à Lille pour exercer les fonctions d'auditeur au sein d'une équipe, en charge de la réalisation de contrôles dans les structures du réseau départemental de ce qui était alors encore le Trésor Public et également, dans différents services internes de notre direction et dans des établissements publics locaux.

Mon évolution de carrière m'a conduit au bout de 3 ans d'audit vers une structure nouvellement créée après la fusion Impôts-Trésor en charge de la Maîtrise des risques, puis, après un bref passage au Cabinet du Directeur régional, à prendre le pilotage de la Division Expertise et Action Economique en avril 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence remonte à loin maintenant - une vingtaine d'années déjà ! - mais j'en garde un bon souvenir. C'est une année que j'ai trouvée globalement intéressante, du fait notamment d'une meilleure maîtrise des concepts économiques qui permet de prendre plus de hauteur par rapport aux enseignements reçus et donc d'aller plus loin dans la réflexion. Même si l'enseignement était très théorique lorsque j' ai passée ma licence, je constate que les enseignements reçus me sont utiles 20 ans après pour plusieurs raisons :

- La capacité à construire une analyse méthodologique des données, débouchant sur une conclusion claire et synthétique est une qualité indispensable dans les fonctions d'encadrement, notamment lorsqu'il s'agit de produire une synthèse sur un problème de nature économique, financier ou juridique destiné à être lue par des acteurs locaux importants (Préfets, directeurs d'administrations, élus locaux, directeurs d'entreprises,...) et de leur apporter l'éclairage attendu en vue d'une prise de position ou de décision;
- La maîtrise des outils informatiques et des fonctionnalités bureautiques enseignés durant le parcours universitaire est bien évidemment une nécessité dans la vie professionnelle;
- Les connaissances acquises durant l'année de licences et au-delà sont également bien utiles pour présenter des concours administratifs et comprendre l'environnement socio-économique dans lequel nous sommes amenés à évoluer;
- Enfin, je suis conduit à utiliser quotidiennement un certain nombre de concepts enseignés durant l'année de licence (analyse financière par exemple, approche statistique).